

Autorité
de la concurrence



Le président

Paris, le 26 octobre 2010

Référence à rappeler : 10-023 / 10-DCC-51

Maître,

Dans le cadre des engagements déposés la société Tereos à l'occasion de l'acquisition de la société Groupe Quartier Français, autorisée le 28 mai 2010, vous avez proposé la nomination de la société Finexsi, représentée par Messieurs Olivier Péronnet et Eric Le Fichoux, en qualité de mandataire indépendant, chargé de vérifier le respect par Tereos de ses engagements.

Compte tenu des informations transmises à mes services lors des échanges intervenus au cours des mois de septembre et octobre, j'ai l'honneur de vous informer que j'agré la société Finexsi, représentée par Messieurs Olivier Péronnet et Eric Le Fichoux, en qualité de mandataire indépendant, ainsi que le projet de mandat déposé le 27 septembre 2010.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,

Bruno Lasserre

© Autorité de la concurrence